



RAPPORT DES RESULTATS 2017

APPUI INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL AUX 3
AGENCES DE BASSINS HYDRAULIQUES MOR 12 042 11

|

Table des matières






ACRONYMES	5
LEGENDE DES INDICATEURS	6
1 APERÇU DE L'INTERVENTION	6
1.1 FICHE D'INTERVENTION	6
1.2 ZONE D'INTERVENTION	8
<i>Figure 1 : Zone d'intervention du projet A3ABH</i>	8
1.3 EXECUTION BUDGETAIRE.....	9
1.4 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	9
1.4.1 <i>Pertinence</i>	9
1.4.2 <i>Efficacité</i>	10
1.4.3 <i>Efficiéce</i>	11
1.4.4 <i>Durabilité potentielle</i>	12
1.5 CONCLUSIONS	14
2 MONITORING DES RESULTATS	17
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE	17
2.1.1 <i>Contexte général</i>	17
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	17
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	18
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	19
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME	20
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	20
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	22
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	22
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	23
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	23
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	25
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	25
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	26
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	26
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	28
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	28
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	30
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	30
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	31
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	31
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4	33
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	33
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	34
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	34
2.7 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5	36
2.7.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	36

2.7.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	37
2.7.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	37
2.8	THEMES TRANSVERSAUX.....	39
2.8.1	<i>Genre</i>	39
	<i>Schéma du Gender Budget Scan</i>	39
2.8.2	<i>Environnement</i>	39
2.9	GESTION DES RISQUES	40
3	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	44
3.1	CAPITALISATION - COMMUNICATION.....	44
3.2	RECOMMANDATIONS	45
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES.....	46
4	ANNEXES	47
4.1	CRITERES DE QUALITE	47
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	51
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	53
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	59
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	59
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	62

Acronymes

M&E	Monitoring et évaluation
ABH L	Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos
ABH M	Agence du Bassin Hydraulique de la Moulouya
ABH SMD	Agence du Bassin Hydraulique du Souss Massa & Drâa
AGIRE	Programme d'appui à la gestion intégrée des ressources en eau
Enabel	Agence belge de développement
DOM	Division Organisation et Méthodes
DOSI	Division Outils et Système d'Informations
DPH	Domaine Public Hydraulique
DRPE	Direction de la Recherche et de la Planification de l'eau
SEE	Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau
MEF	Ministère de l'économie et des finances
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
LOLF	Loi organique relative à la loi de finances
PGE	Plan Gouvernemental de l'Egalité
PDOD	Plan de développement opérationnel des délégations
MTR	Mid-term review, revue à mi-parcours

Légende des indicateurs

	Très bien : valeur cible dépassée
	Bien : valeur cible atteinte
	Valeur cible non atteinte mais travail en cours
	Valeur cible non atteinte
	Données manquantes pour évaluer l'indicateur

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Appui institutionnel et opérationnel aux 3 agences de bassins hydrauliques
Code de l'intervention	MOR 12 042 11
Localisation	MAROC
Budget total	Belge : 5.500.000 € Marocain : 2.700.000 €
Institutions partenaires	Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos Agence du Bassin Hydraulique de la Moulouya Agence du Bassin Hydraulique du Souss Massa Drâa
Date de début de la Convention spécifique	13 avril 2013
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	15 juillet 2013
Date prévue de fin d'exécution	30 novembre 2018

Date de fin de la Convention spécifique	16 avril 2019
Groupes cibles	Agences de Bassin Hydraulique
Impact ¹	Contribuer à l'amélioration de la gestion intégrée et durable des ressources en eau dans les bassins hydrauliques de Souss massa Drâa, Loukkos et Moulouya
Outcome	Les Agences de Bassins Hydrauliques du Loukkos, de la Moulouya et du Souss Massa Drâa disposent des compétences et mécanismes pour mieux jouer leur rôle dans la gestion et dans la préservation des ressources en eau
Outputs	Output 1 : La présence des Agences au niveau local est renforcée
	Output 2 : Les mécanismes, procédures et outils des Agences soutiennent une gestion performante des informations et des moyens
	Output 3 : Les Agences disposent d'une base de données intégrée sur les ressources en eau et leur usage qui répond à leurs besoins et aux attentes des partenaires
	Output 4 : Les Agences sont à même de mieux gérer le Domaine Public Hydraulique
	Output 5 : La préservation de la qualité des ressources en eau est prise en compte dans les actions des Agences
Année couverte par le rapport	2017

¹ L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté
Rapport des résultats 2017

1.2 Zone d'intervention

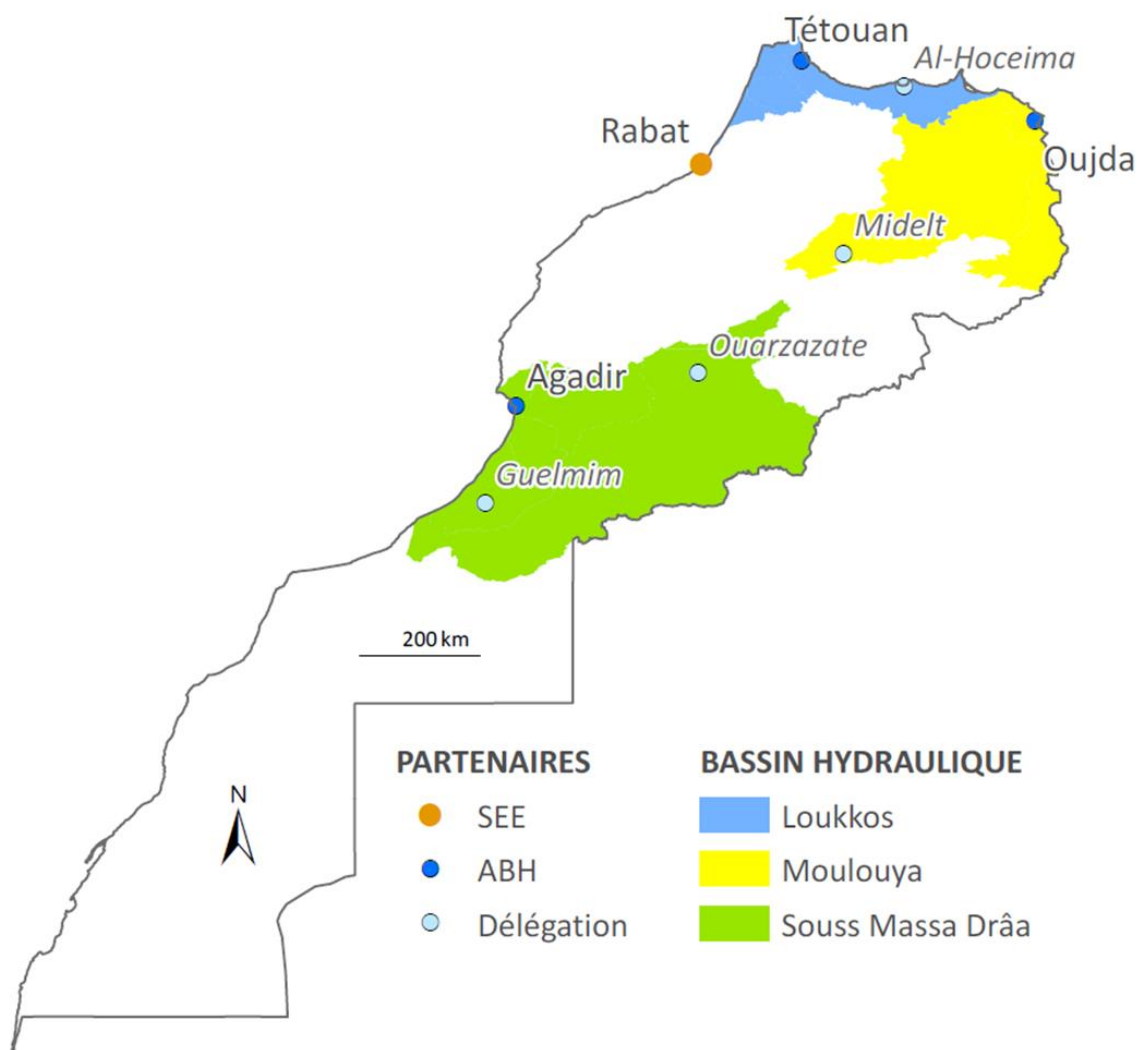


Figure 1 : Zone d'intervention du projet A3ABH

		ABH SMD	ABH L	ABH M	Total	
Superficie, km ²		130 000	13 000	74 000	217 000	
Population, M. habitant		3,4	3,5	2,7	10	
Ressources en eau, M. m ³ /an	ESO	940 ¹	460	350	1 750	7 960
	ESU	1 310	3 600	1 300	6 210	
Demande en eau 2030, M. m ³ /an		1 850	745	1 400	3 995	

1: Dont 270 M.m3 en surexploitation. ESU : eau de surface & ESO : eau souterraine

1.3 Exécution budgétaire

	Budget en €, en cogestion	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2017
		Années précédentes : 2013/14/15/16	Année couverte par le rapport : 2017		
Total	3 514 500	870 193	822 092	1 822 215	48 %
Output 1	583 000	105 795	130 121	347 084	40 %
Output 2	506 000	36 061	160 483	309 456	39 %
Output 3	1 468 000	593 792	424 392	449 816	69 %
Output 4	378 500	33 706	42 893	301 901	20 %
Output 5	579 000	100 839	64 203	413 958	29 %

	Budget en € en Régie	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2017
		Années précédentes : 2013/14/15/16	Année couverte par le rapport : 2017		
Total	1 938 600	1 099 775	302 431	536 394	72 %
Output 1	88 000	112 111	0	-24 111	127 %
Output 2	273 000	16 339	70 681	185 980	32 %
Personnel	957 200	669 907	182 548	104 745	89 %
Investissement	67 600	57 172	472	9 956	85 %
Frais de fonct.	317 800	105 103	46 196	166 501	48 %
Audit et S&E	235 000	139 143	2 534	93 323	60 %

1.4 Autoévaluation de la performance

1.4.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

A cause de la pénurie d'eau, le gouvernement a été confronté en 2017 à des mouvements de contestations populaires dans plusieurs régions du pays. Un signal sérieux des impacts négatifs du réchauffement climatique. Par ailleurs, la sécheresse accentue la dégradation qualitative des eaux et accélère la surexploitation de l'eau souterraine. Au-delà des mesures d'urgence prises par le gouvernement cette année, le

Maroc a adopté une Stratégie nationale de l'eau en avril 2009 dont l'objectif principal est la gestion intégrée des ressources en eau. L'intervention, ancrée dans cette stratégie, vise à renforcer le rôle des ABH en appuyant leur mission, la modernisation des systèmes d'information et en renforçant leurs moyens et compétences.

L'intervention s'inscrit parfaitement dans les nouvelles orientations établies par la Loi 36/15 notamment, la poursuite des réformes règlementaires et institutionnelle. Le décret 2.17.690 vient d'être publié le 15 janvier 2018 pour clarifier le rôle et la mission des ABH en fixant leurs modes de fonctionnement, la composition de leurs conseils d'administration, ainsi que les modes de désignation et de nomination de leurs membres. Quant au pouvoir décisionnel pour la création de nouvelles délégations (Résultat 1), il est attribué conjointement à la tutelle et au ministère de l'économie et des finances sur proposition du conseil d'administration de l'agence.

La logique d'intervention reste appropriée. Diverses modifications du chronogramme des activités ont été nécessaires tenant compte de l'évolution inhérente aux partenaires entre la formulation et l'exécution du projet et des priorités édictées par le SEE et les ABH. Les indicateurs ont été établis par l'étude de ligne de base en 2014 et les risques sont régulièrement réévalués et mis à jour.

1.4.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Le budget programmé pour 2017 a été entièrement utilisé sans devoir modifier le mode de gestion ni l'enveloppe budgétaire allouée à chaque entité. La situation financière en cogestion au 31/12/2017 est présentée dans tableau ci-dessous.

Situation financière en cogestion au 31/12/2017 par entité

Entité	Budget (don) (1)	Engag. (2)	Taux Engag. (2/1)	Paie ment (3)	Taux Paiement (3/2)	Reste à payer (2-3)	Solde du don (1-2)	Paie ment / don (3/1)
ABH L	807 750	694 557	86%	524 806	76%	169 751	113 193	65%
ABH M	852 750	677 775	79%	303 766	45%	374 009	174 975	36%
ABH SM	832 000	680 112	82%	544 247	80%	135 865	151 888	65%
SEE	1 022 000	629 208	62%	319 467	51%	309 741	392 792	31%
Total	3 514 500	2 681 652	76%	1 692 286	63%	989 366	832 848	48%

L'ABH L et l'ABH SMD sont les mieux avancés en termes des engagements et de paiements. Cette performance est probablement expliquée par leurs expériences de collaboration avec la coopération internationale, contrairement à l'ABH M.

Le SEE, au niveau central, a été pénalisé par un contexte institutionnel particulièrement difficile dont le blocage des paiements et des engagements par le trésorier payeur.

L'intervention a adapté sa stratégie et ses activités pour l'année 2017, notamment :

- par le suivi des recommandations de la MTR pour ce qui concerne la visibilité du projet et le processus de capitalisation ;
- par une implication plus étroite dans les actions programmées par le SEE, en synergie avec le Programme AGIRE (GIZ) et le Programme de renforcement des capacités de la Coopération belge au développement.

1.4.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

La performance des résultats (output) obtenus est satisfaisante par rapport aux moyens (input) mis à disposition tout en respectant les lignes budgétaires du DTF.

L'ancrage local des ABH (R1) à travers leurs délégations est renforcé grâce aux moyens de mobilité (voitures), des équipements matériels (bureautiques) et informatiques, la formation du personnel des délégations et les campagnes de communication. Par contre, l'étude de développement opérationnel des délégations accuse un certain retard. Il n'empêche que cette étude a contribué à l'élaboration d'un nouveau décret sur les ABH.

L'amélioration de la gouvernance (R2) par le développement des systèmes d'informations demeure incertaine. Le système de contrôle de gestion et la gestion électronique des documents ont plus de chance d'être appropriés par les partenaires que le système d'informations de gestion intégré et unifié. Le retard au niveau du développement de ce dernier peut causer une baisse d'enthousiasme chez les partenaires (ABH).

La maîtrise des données (R3), une mission clé des ABH, est renforcée par la modernisation des réseaux de mesures (climatique, hydrologique et hydrogéologique) réalisée par l'intervention au niveau des trois agences. Par contre, le manque de visibilité et d'implication du bénéficiaire (DOSI) pour la composante « Actualiser la base de données intégrées, tenant compte des outils existants et la rendre opérationnelle au niveau des Agences de Bassins Hydrauliques » implique la suppression de cette activité et la réallocation de l'entièreté du budget vers des activités prioritaires et sans risque d'exécution. Le risque de non-exécution de cette activité est devenu trop important, le COPIL 4 a décidé une réaffectation du solde de la ligne

A.03.04 vers des activités en cogestion prioritaires du SEE au titre du plan d’actions 2017.

Les moyens utilisés pour l’amélioration de la gestion du DPH (R4) sont relativement modestes. Les études de délimitation du domaine public hydraulique sont un chantier colossal avec des enjeux socio-économiques souvent très complexes. En revanche, les campagnes de communication sur le DPH et la dépollution sont satisfaisantes compte tenu des indicateurs calculés.

L’intervention a équipé les ABH en matériel (achats de sondes, équipement de laboratoire, etc.), a appuyé le renforcement législatif par le financement de l’étude du décret sur les déversements. Elle a financé et a accompagné la formation du personnel de contrôle (Formation de la police de l’eau) et elle a financé et a accompagné l’étude de délimitation des masses d’eau, autant de contribution de la coopération belge pour la préservation des ressources en eau (R5).

1.4.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Les contextes politique et socio-économique sont favorables à la durabilité de l’intervention. La régionalisation avancée et le développement territorial avec le transfert des moyens et des compétences contribueront certainement à la poursuite du renforcement de l’ancrage local des ABH. Sur le plan législatif, la création des comités de bassins (une sorte de parlement), dans le cadre de la nouvelle Loi 36/15 aidera les ABH dans leur rôle d’intermédiation et de concertation.

L’amélioration de la gouvernance dépendra du degré d’appropriation de l’intervention par les Agences. Il est vrai que l’implication des ABH au niveau du développement du système d’information de gestion et dans le dimensionnement de la fonction de contrôle de gestion est un signe positif. Cependant, la durabilité de ces activités dépendra de l’adéquation des ressources humaines et de leur formation. Il faut souligner néanmoins, l’importance apportée à la question par la Cour des comptes. Celle-ci a envoyé, en janvier 2018 aux ABH, un questionnaire sur la gestion du domaine public hydraulique dont la gouvernance et les systèmes d’information occupent une place centrale.

Confronté aux effets du dérèglement climatique, le gouvernement met énormément de moyens pour la protection contre les inondations. La modernisation des réseaux de mesures et d’alerte au niveau des 3 agences est très largement appréciée. Les responsables sont conscients que sa durabilité dépendra de la formation du personnel et de la maintenance de l’outil. Par contre, l’appropriation de la base de données nationale “Badre 21” par les ABH reste difficile. Une base de données intégrée et uniforme par ABH serait préférable. Elle peut être gérée au niveau des agences et exploitée au niveau central (Ministères), Régional et inter-ABHs (Directions, Wilaya, Province, etc.) et local (ABH, Délégations, Service Eau, etc.).

La gestion du DPH comprend plusieurs aspects : les études de délimitation, les autorisations d’exploitation et de déversement ainsi que le recouvrement des

redevances. La délimitation du DPH de manière systématique, demandée par la Cour des comptes, n'est pas justifiée. Les tronçons prioritaires sont souvent programmés au niveau des zones d'intérêt socio-économique. Cette délimitation doit être suivie par l'aménagement des berges pour garantir sa durabilité. Les tâches administratives pour les demandes d'autorisation sont externalisées par l'ABH M et l'ABH L et traitées par un guichet unique. Ce guichet unique présente de nombreux avantages certes, mais l'externalisation du service doit être revue pour la durabilité du service public. Le nouveau décret sur le déversement entrera en vigueur en 2018. Les ABH, qui ont déjà des difficultés pour le recouvrement des redevances d'exploitation d'eau, seront rapidement confrontés à l'amplification des problèmes pour recouvrir les déversements. Si la réglementation le permet, les ABH auront intérêt à contracter une assurance recouvrement pour augmenter les recettes et éviter les situations conflictuelles avec les usagers.

22 ans après sa création, la police des eaux sera enfin opérationnelle en 2018 au niveau de l'ensemble des ABH. C'est un signal fort du gouvernement pour la préservation des ressources en eau. La Loi 36/15 et le décret sur le déversement liquide constituent un environnement favorable pour la pérennisation des résultats de l'intervention.

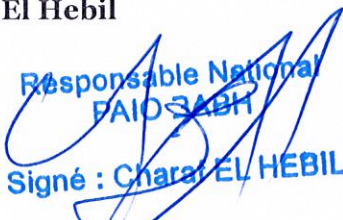
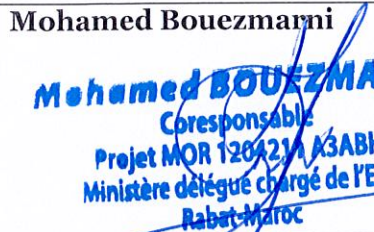
Enfin, la visibilité du projet et de ses activités est remarquablement renforcée grâce à la newsletter "A3ABH vous informe". Par contre, l'appropriation de cette newsletter par les partenaires n'est pas garantie.

1.5 Conclusions

L'année 2017 a été marquée par un contexte institutionnel particulièrement difficile. Les engagements et les paiements ont connu beaucoup de retard au niveau du SEE. Au niveau des ABH ce sont les paiements des marchés 2016 qui ont été retardés à cause d'un problème de régularité fiscale. Ces problèmes ont pu être résolus avant la fin de l'année. Malgré ces conditions, les indicateurs financiers du projet A3ABH sont encourageants. Au 31 décembre 2017, le budget engagé en cogestion est de 76 % et les dépenses (régie & cogestion) sont de 56 %. La prévision de dépense pour 2017 a été fixée à 1,2 M €, 93 % est décaissé.

Par ailleurs, en termes d'atteinte des résultats :

- L'ancrage local des ABH à travers les délégations s'améliore d'année en année. Les délégations disposent de plus de moyens matériels et techniques pour exercer leurs activités. Elles sont nettement plus visibles et interviennent activement dans la gestion locale du DPH et la préservation des ressources en eau, malgré leurs moyens humains limités ;
- L'élaboration du système électronique des documents (clôturé), le déploiement du système de contrôle de gestion (en cours de clôture) et le développement du système d'informations de gestion intégré et unifié (en retard) peuvent soutenir efficacement la gestion performante des informations et des moyens et améliorer la gouvernance au sein des ABHs. Pour garantir l'appropriation de ces systèmes, une assistance (engagement contractuel d'un expert par exemple) sera nécessaire durant les premières années. La formation continue assurera une exploitation durable et effective de ces outils.
- La modernisation des systèmes de télémesures et d'alerte, réalisée au niveau des trois ABHs partenaires, permet d'ores et déjà, une meilleure maîtrise des données : (1) acquisition de l'information en temps réel, un atout vital pour sauver des vies et des biens durant les grandes crues et (2) l'archivage des données est précieux pour la gestion et la planification des ressources en eau, l'aménagement du territoire, le dimensionnement des infrastructures, etc.
- Le traitement des demandes d'autorisation et le recouvrement des redevances sont significativement améliorés dans toutes les ABHs partenaires. L'ABH M et l'ABH L ont opté pour le guichet unique et l'ABH SM suivra certainement. Cette approche mérite d'être expérimentée par toutes les ABH du pays. L'organisation d'un atelier sur la question par la DRPE, invitant toutes les ABH, est vivement souhaitée.
- L'étude de mise en application du décret relatif aux déversements des eaux usées dans le DPH et ses textes d'application est clôturée. Le décret sur les déversements entrera en application en 2018. D'après les conclusions de l'étude, l'opérationnalisation du décret permettra de préserver les ressources en eau et l'environnement et augmenter les recettes des ABHs. Ces recettes aideront à équilibrer leurs charges en matière d'aide à la dépollution. Il faudra en revanche revoir périodiquement la tarification et améliorer le recouvrement des redevances en application du principe pollueur/payeur.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution ENABEL
Charaf El Hebil  Responsable National FAIO SABH Signé : Charaf EL HEBIL	Mohamed Bouezmami  Mohamed BOUEZMARNI Coresponsable Projet MOR 120/21/A3ABH Ministère délégué chargé de l'Eau Rabat-Maroc

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Le contexte général est marqué par des « manifestations de la soif » contre les pénuries d'eau, notamment dans la région du sud-est du Maroc. Le pays est confronté à une raréfaction de l'eau mobilisable, accentuée par les changements climatiques et par la dégradation qualitative de son patrimoine hydrique. Le gouvernement a dû prendre des mesures d'urgence pour résoudre les problèmes, dans les zones reculées, d'approvisionnement en eau potable de la population, d'abreuvement du cheptel et d'irrigation des arbres fruitiers. Un tel contexte confirme la pertinence du projet et accélérera certainement certaines activités pour le reste du programme.

2.1.2 Contexte institutionnel

L'année 2017 a commencé par un blocage politique durant plusieurs mois avant la formation du gouvernement. L'ancien Ministère délégué chargé de l'eau est devenu Secrétariat d'Etat rattaché au Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau. Le nouveau Secrétariat est resté longtemps paralysé en attendant de recevoir le mandat pour les engagements et les paiements.

Le secteur de l'eau est transversal impliquant de nombreux intervenants (Ministère de l'intérieur, Ministère de l'agriculture, SEE, etc.). Il existe une interférence des acteurs (verticale intra-secteur et horizontale inter-secteurs) et un chevauchement des rôles. La coordination reste sporadique pour résoudre des situations de crises mais rarement pour une gestion intégrée et durable des ressources en eau.

Bien que les Agences de Bassin Hydraulique disposent depuis janvier 2014 d'un organigramme officiel en rapport avec leurs missions, celui-ci est toujours en cours d'implémentation, notamment pour les fonctions de chargé de communication. Seule l'ABH SM a engagé une spécialiste communication. Par ailleurs, la nouvelle Agence Drâa Oued Nounn, créée pour des raisons politiques, a été dotée en 2017 de son propre budget. Sa direction (en intérim) est assurée par l'ABH SM.

Les efforts pour l'amélioration de la gestion des ressources en eau continuent. Le décret 2.17.690, qui vient d'être publié le 15 janvier 2018 pour clarifier le rôle et la mission des ABH, s'inscrit dans la poursuite des réformes réglementaires et institutionnelles de la Loi 36/15.

Le projet de la loi organique relative à la loi de finances (LOLF) a été élaboré et vise i) le renforcement de la performance de la gestion publique, ii) le renforcement des principes et règles de la transparence des finances publiques ; iii) l'accroissement du contrôle parlementaire des finances publiques. La loi se base sur le principe d'objectifs et de résultats dans la gestion des finances publiques. Ceci exige une réforme de la nomenclature budgétaire pour passer d'une approche normative des dépenses à une présentation par programme.

Concernant le volet genre, il y a lieu de noter que dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Gouvernemental de l'Égalité 2012-2016 (PGE), le SEE est représenté par un point focal genre dans le comité interministériel de suivi de la mise en œuvre du PGE instituée depuis juillet 2013. Le SEE a lancé en 2014 le chantier de l'institutionnalisation des mécanismes de l'égalité au sein du département au niveau central, régional et provincial par la mise en place de points focaux genre.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

La co-gestion centralisée et décentralisée est le mode d'exécution pour la quasi-totalité des activités mises en œuvre. A ce titre, des prérequis sont nécessaires comme l'inscription du don belge dans la morasse budgétaire du Ministère et des Agences, la hiérarchisation des activités financées par le projet au sein de l'ensemble des activités générées par les partenaires (SEE et ABH).

Par ailleurs, les marchés sont lancés trop tardivement dans l'année par les 4 bénéficiaires (SEE, ABHL, ABHM et ABHSMMD) et ils concernent un panel très diversifié de domaines d'activités. La fragmentation du budget entre les nombreuses activités oblige les ABH à réaliser des marchés via des bons de commande.

Le délai entre la préparation d'un dossier d'appel d'offres et l'ordre d'exécution peut atteindre 7 mois, voire un an. Il s'ensuit que, selon la durée de la prestation et de ses modalités de paiement, un décaissement effectif ne peut intervenir qu'au terme de minimum 4 à 6 mois supplémentaires. De plus, la phase d'exécution est interrompue parfois par des ordres d'arrêt, prolongeant ainsi la date de clôture du marché concerné. Bien que les partenaires soient sensibilisés à cette problématique, il faut reconnaître qu'il y a peu de progrès.

Seules une rédaction anticipée des dossiers d'appel d'offres et l'optimisation des délais de chacune des étapes peuvent permettre de comprimer le timing de préparation des dossiers d'appel d'offres et donc d'accélérer la mise en œuvre des activités. La collaboration entre les ABH peut également améliorer cet aspect en capitalisant les expériences respectives, ce qui permettra d'éviter d'éventuelles erreurs et d'accélérer les procédures.

Une convention sur la Gestion du risque d'inondation, la cartographie de l'occupation des sols et la cartographie des cultures irriguées dans les zones de prélèvement par télédétection » a été inscrite dans le plan d'actions 2017 pour solder la ligne A.03.04. Vu le monopole de fait du bénéficiaire (cf. annexes 1 & 2), la convention se traduit en langage de l'Agence belge de développement par un subside avec attribution directe. N'étant pas prévue dans le DTF, cette procédure n'a pas pu aboutir en 2017, elle sera relancée en 2018.

La réflexion menée au niveau des partenaires a permis un transfert d'un montant de 273.000 € de la co-gestion centralisée vers la régie pour l'exécution des marchés liés au dispositif de contrôle de gestion et au système d'information de gestion des Agences de Bassins Hydrauliques.

Vu les soldes budgétaires du SEE, il est utile de se poser la question de nouveaux transferts vers la régie pour financer la capitalisation et la stratégie de sortie.

2.1.4 Contexte HARMO

L'intervention et le programme AGIRE de la GIZ continuent à concerter leurs activités et plan d'actions, par une participation croisée au niveau de leur comité de pilotage ou ateliers de planification.

L'Agence belge de développement poursuit les activités du programme AGIRE (le déploiement du système de contrôle de gestion et le développement du système d'informations de gestion intégré et unifié) en parfaite collaboration avec la coopération allemande et la coopération suisse.

De plus, des synergies sont réalisées avec le jumelage UE « Gouvernance et gestion intégrée des ressources en eau » géré par l'OIEAU, notamment dans les volets liés à la mise en œuvre de la directive cadre eau.

Par sa contribution à l'amélioration de la gestion des barrages, l'intervention participe indirectement au plan de protection et de gestion du bassin du Sebou contre les inondations de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA)

En matière de genre, l'Agence belge de développement et la GIZ ont organisé conjointement une formation sur le genre à destination du SEE et des ABH.

En interne, le programme « Renforcement des capacités » appuie diverses formations au niveau des ABHs.

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Les indicateurs ont été validés par les missions d'appui et d'appropriation du système de suivi et évaluation réalisées en 2015.

Il faut noter que les valeurs de ligne de base, les valeurs cibles et les valeurs 2015 des indicateurs sont distinctes pour chacune des ABH, il y a donc lieu de présenter un tableau par Agence.

Outcome : Les agences de Bassins Hydrauliques du Loukkos, de la Moulouya et du Sous Massa Drâa disposent des compétences et mécanismes pour mieux jouer leur rôle dans la gestion et dans la préservation des ressources en eau								
ABH Loukkos								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Taux de réalisation des objectifs du programme pluriannuel de l'Agence	NA	NA	NA	50%	70%	NA	NA	60%
Taux de capacité de la délégation	30%	30%	40%	50%	70%	30%	40%	50%
Réalisation du renforcement des capacités par le projet	NA	15%	25%	50%	75%	33%	50%	66%
Taux d'amélioration de l'efficacité de l'Agence	NA	10%	25%	50%	75%	Non calculé	60%	60%

Outcome : Les agences de Bassins Hydrauliques du Loukkos, de la Moulouya et du Sous Massa Drâa disposent des compétences et mécanismes pour mieux jouer leur rôle dans la gestion et dans la préservation des ressources en eau								
ABH Moulouya								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Taux de réalisation à 80% des objectifs du programme pluriannuel des trois ABH	NA	NA	NA	50%	70%	NA	NA	60%
Taux de capacité des quatre délégations	10%	10%	20%	40%	50%	15%	30%	40%
Réalisation du renforcement des capacités par le projet A3ABH	NA	15%	25%	50%	75%	33%	50%	66%
Taux d'amélioration de l'efficacité des trois ABH	NA	10%	25%	50%	75%		75%	50%

Outcome : Les agences de Bassins Hydrauliques du Loukkos, de la Moulouya et du Sous Massa Drâa disposent des compétences et mécanismes pour mieux jouer leur rôle dans la gestion et dans la préservation des ressources en eau								
ABH Souss Massa Drâa								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Taux de réalisation à 80% des objectifs du programme pluriannuel des trois ABH	NA	NA	NA	50%	70%	NA	NA	75%
Taux de capacité des quatre délégations (Ouarzazate)	20%	20%	30%	40%	60%	30%	30%	40%
Taux de capacité des quatre délégations (Guelmine)	30%	30%	40%	60%	80%	40%	50%	60%
Réalisation du renforcement des capacités par le projet A3ABH	NA	15%	25%	50%	75%	17%	33%	66%
Taux d'amélioration de l'efficacité des trois ABH	NA	10%	25%	50%	75%		75%	66%

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

Le taux de réalisation des objectifs du programme pluriannuel dépasse les valeurs cibles pour toutes les ABH. La non-réalisation des activités initialement programmées dans le plan est due à l'insuffisance des crédits. Pour résorber ce gap, l'Agence de la Moulouya propose d'augmenter les taux des redevances et d'améliorer le taux de recouvrement.

Concernant, le taux de capacité des délégations, les valeurs cibles 2017 sont atteintes pour les trois Agences. En effet, le nombre d'attributions réellement prises par les délégations en rapport avec les attributions assignées est en croissance.

En revanche, le niveau de développement ou de maturité demeure différent entre les 4 délégations. La délégation de Guelmim est officiellement devenue une ABH depuis 2016. Elle continue pourtant à fonctionner comme une délégation de l'ABH SM en attendant le transfert des moyens et des compétences. Elle dispose, avec la délégation d'AL Hoceima, de toutes les attributions pour la gestion du DPH et de la préservation des ressources, sans pour autant jouir d'une délégation de pouvoir ni de budget. La responsabilisation des délégations par les ABH se fait progressivement, une délégation de budget par seuils croissants n'est pas exclue dans le futur. Une telle responsabilité doit être accompagnée par les compétences nécessaires (une sorte d'antenne de la DAF). Par rapport à 2016, l'ABH M a engagé un délégué pour la Délégation de Midelt et la délégation d'Ouarzazate a enfin son propre siège.

S'agissant de la réalisation du renforcement des capacités par le projet, la cible 2017 est atteinte et dépassée pour les trois Agences.

S'agissant du taux d'amélioration de l'efficacité des trois Agences, cet indicateur agrège différents indicateurs associés aux résultats 1 à 5. Cependant, certains de ces indicateurs n'ont pas pu être calculés rendant par conséquent le calcul de cet indicateur relatif.

2.2.3 Impact potentiel

La coopération belge a renforcé la capacité des ABH, y compris les délégations, à travers la formation du personnel, les équipements techniques et matériels, les outils d'aides à la décision et l'amélioration de la communication sur le rôle des ABH et la préservation des ressources en eau. Les moyens humains restent toutefois largement insuffisants. Le plan de développement des délégations a identifié les profils et le nombre de recrutements nécessaires.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Il faut noter que les valeurs de la ligne de base, les valeurs cibles et les valeurs intermédiaires des indicateurs sont distinctes pour chacune des ABH, il y a donc lieu de présenter un tableau par Agence.

Le taux de réalisation des objectifs du plan de développement des quatre délégations n'a pas pu être calculé. Le plan de développement des délégations n'est pas encore opérationnel à cause du retard pris par l'étude du PDOD. Un seul indicateur est pertinent en 2017 « nombres d'opérations médiatiques de sensibilisation sur le rôle de l'ABH ». La valeur cible est atteinte pour toutes les ABH. Ce point pourra être amélioré sur base de la stratégie de communication, mais dénote clairement un manque de culture en termes de « marketing » de communication sur les rôles et missions des Agences.

Output 1 : La présence des Agences au niveau local est renforcée								
ABH Loukkos								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Taux de réalisation des objectifs du plan de développement des quatre délégations	NA	NA	NA	20%	40%	NA	NA	NA
Nombre d'opérations médiatiques de sensibilisation sur le rôle de l'ABH	0	1	2	3	4	0	3	3

Output 1 : La présence des Agences au niveau local est renforcée								
ABH Moulouya								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Taux de réalisation des objectifs du plan de développement des quatre délégations	NA	NA	NA	20%	40%	NA	NA	NA
Nombre d'opérations médiatiques de sensibilisation sur le rôle de l'ABH	1	1	2	3	4	1	2	4

Output 1 : La présence des Agences au niveau local est renforcée								
ABH Souss Massa Drâa								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Taux de réalisation des objectifs du plan de développement des quatre délégations (Ouarzazate)	NA	NA	NA	20%	40%	NA	NA	NA
Taux de réalisation des objectifs du plan de développement des quatre délégations (Guelmim)	NA	NA	NA	20%	40%	NA	NA	NA
Nombre d'opérations médiatiques de sensibilisation sur le rôle de l'ABH	0	1	2	3	4	0	2	3

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités prévues en 2017 ²	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Rendre plus opérationnelles les délégations (plan de développement)		X		
2 Rendre plus opérationnelles les délégations (équipements) et véhicules	X			
3 Appui la clarification des rôles et relation entre acteurs	X			
4 Concevoir et soutenir la communication des Agences		X		
5 Soutenir les plateformes de concertation locales		X		

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Aujourd'hui, l'amélioration de **l'ancrage local** des ABH est bien réelle. Les délégations s'occupent dans leurs zones d'action respectives :

- de la gestion du DPH : autorisation d'exploitation, recouvrement des redevances, préservation et contrôle, participation aux différentes commissions en lien avec le DPH (aménagement du territoire, cadastre, commune, préfectures, régions, etc.)
- du suivi des ressources : gestion des barrages et eaux souterraines ;
- de la protection contre les inondations : prévision et travaux ;
- de la communication et de la sensibilisation : la délégation d'Al-Hoceima (ABH L) a été fort sollicitée pour accompagner les mesures d'urgence prises par le gouvernement à la suite des protestations sociales. La délégation a été fort médiatisée à l'échelle locale et nationale.

Toutes les délégations fournissent, par contre, un effort disproportionné pour le suivi des chantiers de protection contre les inondations. Cette tâche serait idéalement attribuée aux services eau.

Enfin, si les délégations s'occupent des études techniques de la délimitation du DPH, les services eau pourraient prendre en charge le dossier administratif. Cette répartition des tâches serait efficace et instaurerait un meilleur climat de collaboration locale des deux institutions.

L'élaboration du plan de développement opérationnel des délégations a largement contribué au décret sur les ABH qui vient d'être publié en janvier 2018. La clarification des rôles et la coordination entre les différents acteurs locaux (ABH, Délégation et Service Eau) doivent améliorer la gestion intégrée des ressources en eau et renforcer la présence locale des ABH.

² A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Il faut noter que les valeurs de la ligne de base, les valeurs cibles et les valeurs intermédiaires des indicateurs sont distinctes pour chacune des ABH, il y a donc lieu de présenter un tableau par Agence.

Output 2 : Les mécanismes, procédures et outils des Agences soutiennent une gestion performante des informations et des moyens								
ABH Loukkos								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Taux d'usage du Système d'Information de Gestion aux trois ABH	NA	NA	NA	30%	60%	NA	NA	NA
Nombre d'outils d'appui à la décision maîtrisés par les trois ABH	1	1	2	3	3	2	3	6
Opérationnalité du système d'archivage aux trois ABH	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
Nombre de réunions de coordination interne dans les trois ABH	2	2	3	3	4	0	3	3
Taux de formation du personnel des ABH et délégations en matière d'égalité des genres	0%	10%	20%	35%	50%	Non calculé	3%	8%

Output 2 : Les mécanismes, procédures et outils des Agences soutiennent une gestion performante des informations et des moyens								
ABH Moulouya								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Taux d'usage du Système d'Information de Gestion aux trois ABH	NA	NA	NA	30%	60%	NA	NA	NA
Nombre d'outils d'appui à la décision maîtrisés par les trois ABH	1	1	2	3	3	1	2	4
Opérationnalité du système d'archivage aux trois ABH	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
Nombre de réunions de coordination interne dans les trois ABH	0	1	2	3	3	0	1	1
Taux de formation du personnel des ABH et délégations en matière d'égalité des genres	0%	5%	10%	30%	45%	2%	8%	8%

Output 2 : Les mécanismes, procédures et outils des Agences soutiennent une gestion performante des informations et des moyens								
ABH Souss Massa Drâa								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Taux d'usage du Système d'Information de Gestion aux trois ABH	NA	NA	NA	30%	60%	NA	NA	NA
Nombre d'outils d'appui à la décision maîtrisés par les trois ABH	1	1	2	3	3	1	2	7
Opérationnalité du système d'archivage aux trois ABH	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
Nombre de réunions de coordination interne dans les trois ABH	0	1	2	3	3	1	2	2
Taux de formation du personnel des ABH et délégations en matière d'égalité des genres	0%	5%	10%	25%	40%		10%	16%

Sur les quatre indicateurs pertinents pour 2017, seul le “nombre d’outils d’appui à la décision maîtrisés par les trois ABH” a atteint, voir même dépassé la valeur cible. Le taux de formation du personnel des ABH et délégations en matière d’égalité des genres est très faible partout. Pour améliorer cet indicateur, les ABH préfèrent avoir les ateliers au niveau local plutôt qu’au niveau central pour pouvoir mobiliser plus de personnel. Le nombre de réunions de coordination interne dans les trois ABH n’a atteint la valeur cible que par l’ABH L. La coordination se fait de manière informelle sans être actée dans un PV, une pratique qui doit être corrigée. Enfin, le développement du Système d’Information de Gestion n’est pas encore achevé, le taux d’usage de ce système n’a pas pu être calculé.

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités en 2017 ³	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Concevoir et mettre en place un système de gestion des informations managériales			X	
2 Développer les outils et procédures d’appui à la décision	X			
3 Etude et fourniture d’un système d’archivage dans les ABH		X		
4 Travail d’archivage au niveau des ABH		X		
5 Appuyer la stratégie de communication interne des ABH		X		

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

La mise en place d’un système d’information de gestion et du dispositif de contrôle de gestion représente un axe prioritaire d’intervention du projet et ce dans en partenariat avec la GIZ. En effet, l’Agence belge de développement poursuit les activités que la GIZ a entamées dans ce secteur en appuyant l’opérationnalisation du système d’information et du dispositif de contrôle de gestion.

Le marché de diagnostic et de développement de la gestion électronique des documents initié en 2014 a été ré-initié au second semestre 2016. Le marché est clôturé fin 2017. Les ABH disposent des serveurs nécessaires. Le personnel en charge de l’archivage a bénéficié d’une formation adéquate. Le système devra être opérationnel dans le SEE et les ABH en 2018.

Rappelons que ces activités sont transversales à l’ensemble des 9 Agences et sont jugées prioritaires au niveau du SEE pour améliorer la gouvernance au sein des ABH. Pour garantir l’appropriation de ces systèmes, une assistance sera nécessaire durant les premières années. La formation continue assurera une exploitation durable et effective de ces outils.

L’appui à la stratégie de communication des Agences bénéficie, depuis septembre 2015, des prestations d’une assistante nationale en communication sénior. La stratégie de

³ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises

communication et les plans de communication ont été validés pour les trois Agences et sont en exécution.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Il faut noter que les valeurs de la ligne de base, les valeurs cibles et les valeurs intermédiaires des indicateurs sont distinctes pour chacune des ABH, il y a donc lieu de présenter un tableau par Agence.

Seul l'indicateur « contribution à la modernisation du réseau de mesure de l'Agence » a pu être calculé pour 2017. L'indicateur « Taux d'usage par l'ABH de la base de données développée par la DOSI » n'est pas applicable. Faute d'implication du partenaire concerné (DOSI), l'activité en rapport avec BADRE21 n'est plus à l'ordre du jour de l'intervention.

Output 3 : Les Agences disposent d'une base de données intégrées sur les ressources en eau et leur usage qui répond à leurs besoins et aux attentes des partenaires								
ABH Loukkos								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Contribution à la modernisation du réseau de mesure de l'Agence	NA	15%	40%	65%	65%	0%	100%	100%
Taux d'usage par l'ABH de la base de données développée par la DOSI	NA	NA	NA	50%	75%	NA	NA	NA
Opérationnalité d'un protocole d'échange de données avec les partenaires de l'ABH	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non

Output 3 : Les Agences disposent d'une base de données intégrées sur les ressources en eau et leur usage qui répond à leurs besoins et aux attentes des partenaires								
ABH Moulouya								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Contribution à la modernisation du réseau de mesure de l'Agence	NA	15%	30%	50%	50%	33%	36%	83%
Taux d'usage par l'ABH de la base de données développée par la DOSI	NA	NA	NA	50%	75%	NA	NA	NA
Opérationnalité d'un protocole d'échange de données avec les partenaires de l'ABH	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non

Output 3 : Les Agences disposent d'une base de données intégrées sur les ressources en eau et leur usage qui répond à leurs besoins et aux attentes des partenaires								
ABH Sous Massa Drâa								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Contribution à la modernisation du réseau de mesure de l'Agence	NA	NA	30%	40%	40%	O	33%	100%
Taux d'usage par l'ABH de la base de données développée par la DOSI	NA	NA	NA	50%	75%	NA	NA	NA
Opérationnalité d'un protocole d'échange de données avec les partenaires de l'ABH	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités en 2017 ⁴	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Optimiser les réseaux de mesures des ABH	X			
2 Actualiser la base de données intégrées et la rendre opérationnelle				X
3 Encourager le partage et la valorisation des données				X
4 Optimiser les mécanismes de veille et d'alerte	X			

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

S'agissant de l'optimisation des réseaux de mesures, les marchés exécutés ou en cours de finalisation ont permis de dépasser les valeurs cibles 2017. La modernisation des systèmes de télémessures et d'alerte, réalisée au niveau des trois ABHs partenaires, permette aujourd'hui une meilleure maîtrise des données :

- L'acquisition de l'information en temps réel est vitale pour sauver des vies et des biens durant les grandes crues. La thématique « veille et alerte de crues » est spécifiquement développée par l'ABH L & l'ABH SMD ;
- L'archivage des données est précieux pour la gestion et la planification des ressources en eau, l'aménagement du territoire, le dimensionnement des infrastructures, etc.

⁴ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises

La maintenance et le développement de ces systèmes ainsi que la formation du personnel en charge doivent être assurés par les ABH pour une exploitation durable.

S'agissant de l'actualisation de la base de données Badre21, le manque de visibilité et le manque d'implication de la DOSI au niveau du projet impliquent une réallocation du solde de la ligne budgétaire vers d'autres activités du SEE ou en régie.

L'accès à une base de données intégrée sur les ressources en eau et leur usage est pourtant capital pour la maîtrise et le partage de l'information. Or, l'expérience du projet A3ABH montre qu'une base de données nationale telle que BADRE 21 n'est pas forcément la meilleure option. Les acteurs de terrain (ABH et Délégations) préfèrent une base de données intégrée locale par ABH. Ces différentes bases de données doivent avoir une architecture uniforme et permettent différents degrés d'accès. Elles peuvent ainsi être exploitées au niveau central (Ministères), Régional et inter-ABHs (Directions, Wilaya, Province, etc.) et local (ABH, Délégations, Service Eau, etc.). C'est un chantier important mais difficilement envisageable au stade actuel de l'intervention.

Le volet « partage et valorisation des données » est lié au thème précédent et le manque de visibilité et d'implications posent question quant à une éventuelle réorientation de cette ligne budgétaire.

2.6 Performance de l'output 4

2.6.1 Progrès des indicateurs

S'agissant des indicateurs, ceux-ci ont été validés par les missions d'appui et d'appropriation du système de suivi et évaluation réalisées en 2015.

Il faut noter que les valeurs de ligne de base, les valeurs cibles et les valeurs intermédiaires des indicateurs sont distinctes pour chacune des ABH, il y a donc lieu de présenter un tableau par Agence.

Output 4 : Les Agences sont à même de mieux gérer le Domaine Public Hydraulique								
ABH Loukkos								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Nombre de km soumis à concertation	0	10	30	50	80	0	0	0
Taux de traitement des demandes d'autorisation d'utilisation du DPH	28%	35%	45%	60%	80%		79%	70%
Taux de recouvrement des redevances par les trois ABH	90%	91%	92%	93%	95%	66%	87%	87%
Nombre d'activités de communication réalisées sur la gestion du DPH et la dépollution	2	2	2	3	4	0	2	3

Output 4 : Les Agences sont à même de mieux gérer le Domaine Public Hydraulique								
ABH Moulouya								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Nombre de km soumis à concertation	0	5	20	40	70	0	36	36
Taux de traitement des demandes d'autorisation d'utilisation du DPH							90%	61%
Taux de recouvrement des redevances par les trois ABH	30%	35%	40%	50%	60%		70%	71%
Nombre d'activités de communication réalisées sur la gestion du DPH et la dépollution	0	2	2	3	4		2	3

Output 4 : Les Agences sont à même de mieux gérer le Domaine Public Hydraulique								
ABH Souss Massa Drâa								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Nombre de km soumis à concertation	0	5	15	30	50	5	5	12,5
Taux de traitement des demandes d'autorisation d'utilisation du DPH							90%	74%
Taux de recouvrement des redevances par les trois ABH	66%	70%	75%	80%	80%		94%	96%
Nombre d'activités de communication réalisées sur la gestion du DPH et la dépollution		2	2	3	4	3	2	4

Les différents indicateurs recouvrent des mécanismes problématiques inhérents à des tâches essentielles des Agences, soit la délimitation et la gestion du domaine public hydraulique, l'autorisation d'exploitation et la perception de redevances financières.

Les valeurs cibles des indicateurs 2017 sont toutes atteintes sauf pour le "Nombre de km soumis à concertation".

2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités en 2017 ⁵	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Appuyer les mécanismes de délimitation du DPH		X		
2 Aide pour les études de délimitation du DPH		X		
3 Automatiser les procédures pour autorisation et redevances			X	
4 Mener des campagnes de sensibilisation	X			

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Les activités réalisées dans le cadre de ce résultat sont satisfaisantes sauf pour les études des délimitations du DPH. Les tronçons prioritaires sont souvent programmés au niveau des zones d'intérêt socio-économique. Ce sont généralement des cas avec des enjeux importants et des résistances des parties touchées ou concernées (Tanger et Tétouan par exemple pour l'ABH L). La délimitation en zone rurale est plus simple à réaliser mais rarement nécessaire.

⁵ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

Le taux de traitement des demandes d'autorisation au niveau du DPH dépasse les attentes pour l'ensemble des ABH. Les tâches administratives sont externalisées par l'ABH M et l'ABH L et traitées par un guichet unique. Le guichet unique s'avère efficace certes mais son externalisation est une mauvaise option.

Le taux de recouvrement des redevances est élevé grâce à l'extraction des matériaux. Par contre, les redevances de l'exploitation d'eau sont trop faibles et leur taux de recouvrement reste dérisoire.

Les ABH seront confrontées à l'amplification des problèmes de recouvrement des redevances avec l'entrée en vigueur de la loi sur les déversements en 2018. Si la réglementation le permet, les ABH auront intérêt à contracter une assurance recouvrement pour augmenter les recettes et éviter les situations conflictuelles avec les usagers.

Les activités de sensibilisation en lien avec le DPH et la dépollution sont généralisées au niveau de l'ensemble des ABH et s'inscrivent dans le futur au niveau des plans de communication.

2.7 Performance de l'output 5

2.7.1 Progrès des indicateurs

Il faut noter que les valeurs de ligne de base, les valeurs cibles et les valeurs intermédiaires des indicateurs sont distinctes pour chacune des ABH, il y a donc lieu de présenter un tableau par Agence.

Output 5 : La préservation de la qualité des ressources en eau est prise en compte dans les actions des Agences								
ABH Loukkos								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Contribution à la modernisation du réseau de mesure qualité de l'Agence	NA					NA	NA	NA
Publication par l'ABH du bulletin de qualité des ressources en eau	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Taux des subventions d'aide à la dépollution	NA	NA	2%	5%	8%	NA		0%

Output 5 : La préservation de la qualité des ressources en eau est prise en compte dans les actions des Agences								
ABH Moulouya								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Contribution à la modernisation du réseau de mesure qualité de l'Agence	NA						NA	NA
Publication par l'ABH du bulletin de qualité des ressources en eau	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Taux des subventions d'aide à la dépollution	4%	NA	2%	5%	8%	6%	7%	7%

Output 5 : La préservation de la qualité des ressources en eau est prise en compte dans les actions des Agences								
ABH Souss Massa Drâa								
Indicateurs de résultats	Valeur Ligne de Base (2014)	Valeurs Cibles				Evaluation		
		2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017
Contribution à la modernisation du réseau de mesure qualité de l'Agence	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Publication par l'ABH du bulletin de qualité des ressources en eau	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Taux des subventions d'aide à la dépollution	NA	NA	2%	5%	8%	NA	21%	21%

2.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités en 2017 ⁶	État d'avancement :			
	A	B	C	D
1 Intégrer la dimension « qualité » dans les mesures, la BDI et les outils de communication		X		
2 Mener des campagnes de sensibilisation auprès des pollueurs		X		
3 Mettre en œuvre un dispositif d'aides à la dépollution et de redevances pour les rejets		X		
4 Faciliter la réalisation d'études sur la dépollution, la réutilisation et la préservation		X		

2.7.3 Analyse des progrès réalisés

L'étude de mise en application du décret relatif aux déversements des eaux usées dans le DPH et ses textes d'application est clôturée. D'après ses conclusions, l'opérationnalisation du décret permettra de préserver les ressources en eau et l'environnement et augmenter les recettes des ABHs. Ces recettes aideront à équilibrer leurs charges en matière d'aide à la dépollution. Elle faudra en plus revoir périodiquement la tarification et améliorer le recouvrement des redevances en application du principe pollueur/payeur.

S'agissant de faciliter la réalisation d'études sur la dépollution, la réutilisation et la préservation, de nouvelles normes de rejets autorisés sont d'application depuis janvier 2018.

⁶ A : Les activités sont en avance
 B : Les activités sont dans les délais
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises

L'étude pour l'établissement des méthodologies de délimitation des masses d'eau de surface et d'élaboration des objectifs de qualité au profit de la DRPE est en phase de clôture. Elle fait plusieurs recommandations techniques pour l'élaboration d'une circulaire relative à la délimitation des masses d'eau de surface et des objectifs de qualité. Ces recommandations visent le rapprochement avec la réglementation européenne en référence à la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

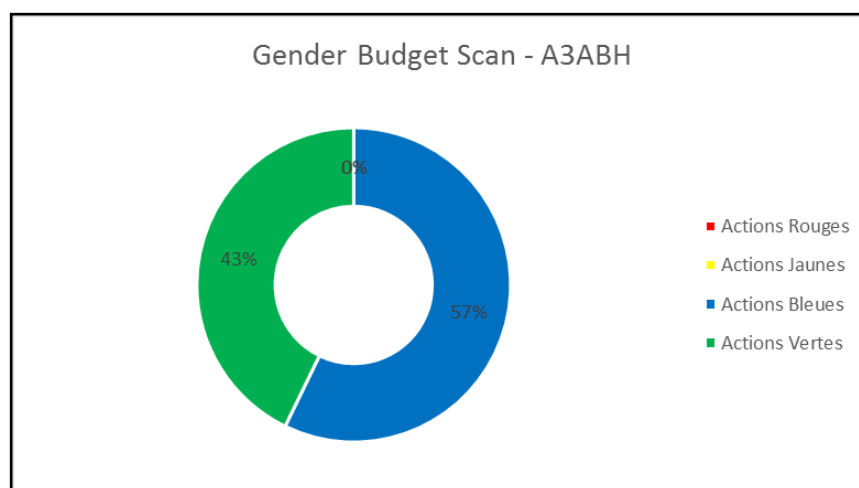
2.8 Thèmes transversaux

2.8.1 Genre

Schéma du Gender Budget Scan

Le Gender Budget Scan du projet MOR 12 042 11 démontre que 57 % du budget des activités prévues est « genre aveugle - code couleur bleu) » dans la mesure où ce sont des frais d'investissement, d'équipement, et 43 % du budget est à associer au « Genre sensible – code couleur vert ».

Dans la rubrique genre sensible l'ensemble des activités liées à la communication et à la formation. sont reprises



Le volet genre du projet est, par ailleurs, développé via le volet formation du programme bourse dans un partenariat Enabel/GIZ.

2.8.2 Environnement

Les activités, actions et marchés lancés par les partenaires (Agences et ministères) concourent de fait à la prise en compte de la thématique environnement. C'est le cas de l'étude relative à la mise en application du décret sur les déversement des eaux usées et les différentes campagnes de communication et de sensibilisation.

La formation de la police des eaux, en coordination avec le Programme de renforcement des capacités contribue indirectement à la préservation de l'environnement. Par ailleurs, ce programme de renforcement de capacités de l'Agence belge de développement comporte de nombreuses autres formations à composantes environnementales majeures.

Adjoindre un nouveau programme spécifique au niveau des ABH n'est pas opportun compte tenu de la faiblesse des ressources humaines et des activités prioritaires à mettre en œuvre au niveau du projet.

2.9 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse des risques			
Résultat	Risque	Catégorie de risque	Probabilité	Criticité	Possibilité d'intervention De l'ABH	Priorité d'intervention
Résultat 1	La délégation ne dispose pas d'un mandat explicite (en particulier en termes de prise de décision et de délégation de signature)	Interne	Possible	Risque inacceptable	limitée	Prioritaire
	La délégation n'a pas le personnel adéquat (en nombre et en profils)	Partagé	Possible	Risque inacceptable	limitée	Prioritaire
	La délégation n'est pas dotée de moyens matériels adéquats et à la hauteur de sa mission	Partagé	Peu probable	Risque important	Peut agir directement	Prioritaire
Résultat 2	Le personnel de l'ABH ne reçoit pas la formation adéquate en matière de SIGestion	Interne	Possible	Risque inacceptable	Peut agir directement	Prioritaire
	La communication inter-divisions au sein de l'ABH est insuffisante	Interne	Possible	Risque inacceptable	Peut agir directement	Prioritaire
Résultat 3	Complexité de système de Base de Données développé au MDCE (DOM)	Externe	Possible	Risque inacceptable	limitée	Prioritaire
	Manque de volonté de la part des partenaires pour le partage de données.	Externe	Certain	Risque inacceptable	limitée	Prioritaire
Résultat 4	L'ABH manque de compétences juridiques pour gérer les affaires DPH	Interne	Possible	Risque important	Peut agir directement	Prioritaire
	Les partenaires, notamment les élus ne sont pas sensibilisés à la nécessité de délimitation du DPH	Externe	Certain	Risque inacceptable	limitée	Prioritaire
Résultat 5	Le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, n'apporte pas le soutien requis pour les mécanismes de dépollution	Externe	Possible	Risque important	faible à très faible	Prioritaire
Activités de communication externe	L'ABH ne dispose pas d'un plan de communication et de sensibilisation	Interne	Possible	Risque important	Peut agir directement	Prioritaire
	Les divisions techniques ne contribuent pas suffisamment aux activités de communication	Interne	Possible	Risque inacceptable	Peut agir directement	Prioritaire
	L'ABH n'évalue pas les impacts de ses actions de communication sensibilisation	Interne	Peu probable	Risque important	Peut agir directement	Prioritaire
	L'ABH ne recrute pas un spécialiste communication	Partagé	Possible	Risque important	Peut agir directement	Prioritaire

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Responsable	Deadline	Progress	Statut
La délégation ne dispose pas d'un mandat explicite	janvier 2015		Low	High	Medium Risk	Evaluer le mandat actuel des délégations. Prévoir dans le plan opérationnel de développement des délégations, l'élaboration du projet de mandat optimisé (délégation de pouvoir et de budget).	Direction du projet	avr-18	Elaboration du plan de développement des délégations : missions 1, 2, 3 & 4 sont clôturées / missions 5 en cours. La mission des ABHs & délégations est spécifié dans un décret publié en janvier 2018.	En cours
L'ABH du Drâa n'est pas fonctionnelle	janvier 2017		Medium	Medium	Medium Risk	Réorienter l'étude du plan opérationnel des délégations de manière à proposer une structuration efficace de l'ABH du Drâa et de sa délégation et du transfert des compétences	Direction du projet	avr-18	L'ABH Drâa Oued-Noune est dotée de son propre budget. Sa direction (en intérim) est assurée par l'ABH SM. Développement plus poussé des délégations de Guelmim (futur ABH) et d'Ouarzazate (futur super délégation).	En cours
La délégation n'as pas le personnel adéquat en nombre et en profils	janvier 2015		Medium	High	High Risk	Nécessité d'une implication politique des Ministères chargés de l'eau et des finances et assurer le lien avec le plan de développement opérationnel	SEE et ABHs	sept-18	Le PDOD devra prévoir les profils et nombre d'engagements. Des engagements ont été réalisés en 2016 et en 2017.	En cours

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Responsable	Deadline	Progress	Statut
L'ABH n'a pas un personnel adéquat (en nombre et en profils)	janvier 2015		Low	High	Medium Risk	Evaluer la progression du cadre et des techniciens annuellement et conseiller l'ABH pour les priorités d'engagement	SEE	sept-18	Un plan progressif d'engagement est en cours en lien avec le nouvel organigramme. Evaluer le plan de recrutement 2018.	En cours
Le système d'information de gestion développé n'est pas approprié par les ABHs	Mars 2017		Medium	Medium	Medium Risk	Evaluer avec les ABHs leur potentiels d'appropriation de l'outil, assurer les formations, <u>déploiement des systèmes</u> , veuiller à imposer les indicateurs au CA des ABHs et exiger de communiquer avec le MF via le système.	Direction du projet, SEE & MF	juin-18	Appui technique et formation via les études en cours, continuer à impliquer les ABHs, à sensibiliser le SEE et le MF sur l'importance stratégique du système. Retraite de la Direction du Projet A3ABH avec le partenaire pour pérenniser les acquis.	En cours
La Gestion Electronique des Documents (GED) n'est pas pérenne.	Mars 2017		Medium	Medium	Medium Risk	Veuille à ce que les ABHs s'impliquent dans la mise en place du GED et mettent la bonne personne en charge du système	Direction du projet et SEE	oct-18	Continuer à impliquer les ABHs et à sensibiliser le SEE sur l'importance du GED, la maintenance du système et la formation de la personne en charge.	En cours

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Responsable	Deadline	Progress	Statut
L'ABH ne recrute pas un spécialiste en communication	janvier 2015		Medium	Medium	Medium Risk	Ceci relève d'un engagement de la partie marocaine via le DTF - à suivre via COPIL	Direction du projet, SEE & MF	juin-18	La stratégie et le plan de communication sont actifs. Une spécialiste communication est engagée à l'ABH SM. Le plan d'engagement des autres ABH en 2018 doit pallier à cette situation	En cours

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Capitalisation - communication

Pour la capitalisation et la communication, l'intervention se réfère aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours (MTR) :

Instaurer une dynamique de capitalisation qui s'inscrit dans la problématique GIRE par :

- Des ateliers de formation en Gestion Intégrée des Ressources en Eau capitalisant les résultats du projet au profil des ABHs : Plan d'actions 2018 (DRPE) ;
- Une assistance de Enabel - Bruxelles pour mener une réflexion sur la contribution des résultats du projet A3ABH à l'objectif global, qui est l'amélioration de la GIRE : Backstopping, Q2 2018 ;
- Une retraite de la Direction du projet avec les partenaires pour la pérennisation des acquis ;
- Un workshop de clôture du projet, mars 2019.

Appuyer les ABH à développer la communication à travers la diffusion - vulgarisation des résultats & l'appui à la concertation locale par :

- Une diffusion et vulgarisation des résultats du projet : Newsletter & film institutionnel ;
- Des campagnes de communication (programmées par les ABHs) & ateliers d'appui à la concertation locale ;
- Un guide pratique sur base de l'étude de la stratégie de communication ;
- Assistance de Enabel via le programme Junior.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Elaborer un plan d'actions alternatif pour pallier aux éventuelles difficultés de réalisation des conventions de subsides programmées dans le plan d'actions - DRPE, sachant que ces conventions représentent 56% du budget.	COFIL	avril 2018
Transférer une partie du budget alloué à la DRPE vers la régie pour financer les activités de capitalisation (workshop de clôture, guides pratiques, retraite, etc.)	COFIL	Avril 2018
Formaliser l'engagement d'un chargé de communication (diplôme en com) par l'ABH M & l'ABH L	COFIL/ Enabel/SEE	Avril 2018
Engagement d'un expert système d'information de gestion durant 3 ans qui sera assisté par un cadre de l'ABH pour l'appropriation du système	ABH L, ABH M & ABH SM	Juin 2018
Contracter une assurance de recouvrement des redevances pour améliorer les recettes et éviter les relations conflictuelles avec les usagers	ABH L, ABH M & ABH SM	Juin 2018
Publier une newsletter périodique pour informer et sensibiliser les usagers du DPH et des ressources en eau	ABH L, ABH M, ABH SM & SEE	Mai 2018

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Des ateliers de démarrage sur la théorie du changement, la gestion des projets et le marché public sont d'une grande importance pour la conduite de l'intervention.	Enabel et DGD
Le réseau relationnel et le travail rapproché avec le partenaire sont précieux pour l'exécution de l'intervention dans les meilleures conditions.	Enabel et DGD
Le DTF du projet a été rédigé de manière très/trop détaillée. Face aux évolutions normales du secteur et des partenaires, il est nécessaire d'ajuster, voire de restructurer certaines activités.	Enabel et DGD
L'éclatement du projet entre 4 entités (SEE et 3 ABH) géographiquement très éloignées rend l'appui opérationnel de la direction du projet et des ATI, ATN, RAF plus compliquée.	Enabel et DGD

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
	X			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.		
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.		
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.		
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?				
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.		
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.		
X	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.		
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.		

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		A	B	C	D
			X		
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
X	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cible et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
X	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
X	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
X	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision					Action			Suivi	
N°	Décision	Periode	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
12	Le comité de pilotage mandate la direction du projet pour lui présenter au prochain COPIL l'affectation du solde de la ligne A.03.04 vers des activités en cogestion prioritaires du MDE au titre du plan d'actions 2017.	avr-16	PV du COPIL 4	Equipe Projet	à intégrer via la planification des activités 2017	Direction du projet	Q1/2017	planification du programme 2017 des ABH	OPEN
11	Le Comité de pilotage approuve la prolongation du contrat de l'ATI jusqu'au 31/03/2017 sans modification du processus d'engagement de l'ATN.	avr-16	PV du COPIL 4	Equipe Projet	Intégration des modifications au sein de la version 01 du DTF	ENABEL Maroc et siège	Q3/2016	réalisé	CLOSED
10	Adaptation du Comité de suivi technique en un comité de planification et de suivi	mai-15	PV du COPIL 3	Equipe Projet	Intégration des modifications au sein de la version 01 du DTF	Direction du projet	Q3/2015	réalisé / réunion planifiée	CLOSED
9	Etablir la version 01 du DTF intégrant les corrections validées	mai-15	PV du COPIL 3	Equipe Projet	Sur base du PV signé, finaliser la version 1 du DTF	Direction du projet	Q3/2016	Modifications intégrées et transmises au partenaires	CLOSED
8	Transfert de la co-gestion vers la régie	mai-15	PV du COPIL 3	Equipe Projet	Sur base du PV signé, finaliser le transfert de la co-gestion vers la Régie	Direction du projet et ENABEL	Q3/2015	réalisé	CLOSED
7	Apporter divers amendements et corrections au DTF	oct-13	PV du COPIL 2	Equipe Projet	Corriger diverses erreurs au niveau du DTF et y apporter les amendements consensuels	Direction du projet et ENABEL		La version "0" du DTF a été signé, les amendements ne sont pas encore insérés	CLOSED

Décision					Action			Suivi	
N°	Décision	Periode	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
6	Préparer une requête de financement de formation dans le cadre du programme "Bourses"	juil-13	PV du COPIL 1	Equipe Projet	Identification des cibles, programmes et formation à financer en lien avec le projet et les besoins des partenaires	Direction du projet et programme "bourse"	Q3/2014	La requête est réalisée, en concertation avec les ABH, le MDCE et soumise au COPIL du programme bourse	CLOSED
5	Réalisation d'un atelier de démarrage	juil-13	PV du COPIL 1	Equipe Projet	Atelier à organiser dès que la direction du projet est constituée, soit début 2014	Direction du projet	Q1/2014	L'Atelier n'a pas été réalisé et substitué par l'atelier de programmation des activités	CLOSED
4	Lancer l'étude sur la ligne de base	juil-13	PV du COPIL 1	Equipe Projet	Rédaction du CPS, lancement de l'appel d'offre, sélection du prestataire et réalisation de l'étude en régie	Direction du projet	Q4/2013	Etude de Ligne de base réalisée, rapport final en cours d'approbation	CLOSED
3	Programmer un atelier de travail relatif à la transcription des activités du projet dans la morasse de la DRPE	juil-13	PV du COPIL 1	Equipe Projet	Atelier à programmer	Direction du projet	Q4/2013	L'atelier s'est tenu le 29/01/2014	CLOSED
2	Equipe ENABEL - programmation d'engagement ATI, RAF et ATN COM	juil-13	PV du COPIL 1	Equipe Projet	Procédure de sélection des ATI, RAF et ATN COM	ENABEL-Maroc	Q4/2014	L'ATI et le RAF : engagés au 01/12/2013; Assistante RAF engagé en 03/2014 : ATN Com engagé au 01/11/2014	CLOSED
1	Equipe projet, mise à disposition de la partie marocaine	juil-13	PV du COPIL 1	Equipe Projet	Désignation de la responsable nationale du projet, des points focaux dans les ABH et au MDCE	MDCE	Q3/2013	L'équipe projet "partie marocaine" est désignée en juillet (sauf adjoint au Responsable national désigné en octobre 2013)	CLOSED

4.3 Cadre logique mis à jour

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
OG	Contribuer à l'amélioration de la gestion intégrée et durable des ressources en eau dans les bassins hydrauliques de Souss-Massa-Drâa, Loukkos et Moulouya		Rapport d'évaluation finale du projet A3ABH	La stratégie nationale et sa mise en œuvre confirment de plus en plus une approche GIRE et le rôle central des ABH
OS	Les ABH de Souss-Massa-Drâa, Loukkos et Moulouya disposent des compétences et des mécanismes pour mieux jouer leur rôle dans la gestion et dans la préservation des ressources en eau	<p>Taux de réalisation des objectifs du programme pluriannuel des trois ABH</p> <p>Taux de capacité des quatre délégations</p> <p>Réalisation du renforcement des capacités par le projet A3ABH.</p> <p>Taux d'amélioration de l'efficacité des trois ABH</p>	<p>Programme pluriannuel des 3 ABH</p> <p>Rapports pour le Conseil d'Administration des 3 ABH.</p> <p>Mandat des délégations.</p> <p>Rapport d'activité des délégations.</p> <p>DTF</p> <p>Projet A3ABH</p> <p>Points focaux du projet A3ABH.</p> <p>Points focaux genre des ABH.</p> <p>Direction du projet A3ABH.</p>	<p>Validation de l'organigramme des ABH</p> <p>Recrutement de profils appropriés</p> <p>Subventions annuelles consistantes des ABH</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R 1	La présence des ABH au niveau local est renforcée	<p>Taux de réalisation des objectifs du plan de développement de chaque délégation</p> <p>Nombre d'opérations médiatiques de sensibilisation de la société civile sur le rôle de l'ABH.</p> <p>Nombre de plateformes de concertation animées par les trois ABH.</p>	<p>Plan de développement du projet A3ABH pour chaque délégation.</p> <p>Rapport d'activité des 4 délégations. Délégation.</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH. Service de Communication et de Coopération des ABH</p> <p>PVs des plateformes de concertation des ABH.</p> <p>Rapport d'activité des 4 délégations.</p>	<p>Le cadre de personnel des délégations est en adéquation avec ses tâches</p> <p>Les frais du personnel et de fonctionnement (et d'équipements) des délégations sont pris en charge par le budget des ABH</p> <p>Les ministères de tutelle s'impliquent dans la clarification des rôles et relations</p> <p>L'élaboration de contrats de nappes et de rivières est soutenue par les ABH</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R 2	Les mécanismes, procédures et outils des ABH soutiennent une gestion performante des informations et des moyens	<p>Taux d'usage du Système d'Information de Gestion aux trois ABH.</p> <p>Nombre d'outils d'appui à la décision maîtrisés par les trois ABH</p> <p>Opérationnalité du système d'archivage aux trois ABH.</p> <p>Nombre de communications internes aux trois ABH.</p> <p>Taux de formation du personnel féminin au sein des 3 ABH.</p>	<p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH. Service Informatique et Systèmes d'Information des ABH. Division des Affaires Administratives et Financières des ABH. Charte des SIGestion.</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH. Division d'Évaluation et de Planification des Ressources en Eau des ABH. Division de Gestion Durable des Ressources en Eau des ABH. Division de Gestion du Domaine Public Hydraulique des ABH.</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH. Charte d'archivage élaborée par la DOM du MDCE. Service Informatique et Systèmes d'Information des ABH.</p> <p>PVs des réunions de coordination internes des ABH. Service de Communication et de Coopération des ABH.</p> <p>Division des Affaires Administratives et Financières.</p>	<p>La division du travail et la coordination avec les autres projets d'appui aux ABH assurent la complémentarité</p> <p>L'organigramme et la politique des RH permettent la mise en place d'une stratégie performante de communication</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R 3	Les ABH disposent d'une Base de Données Intégrées sur les ressources en eau et leur usage qui répond à leurs besoins et aux attentes de leurs partenaires	<p>Contribution à la modernisation du réseau de mesure des ABH.</p> <p>Taux d'usage aux trois ABH de la base de données développée par la DOM</p> <p>Opérationnalité d'un protocole d'échange de données avec les partenaires des ABH.</p> <p>Taux de réussite d'alerte aux crues dans les trois sous-bassins pilotes.</p>	<p>Rapports pour le Conseil d'Administration des ABH. Division d'Évaluation et de Planification des Ressources en Eau des ABH</p> <p>Bulletins et annuaires hydrologique des ABH.</p> <p>Cahiers des charges des nouveaux équipements installés par le projet A3ABH</p> <p>Service Informatique et Systèmes d'Information des ABH.</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH. Charte pour la base de données élaborée par la DOM du MDCE</p> <p>Service Informatique et Systèmes d'Information des ABH.</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH. Protocole type préparé par la DOM du MDCE.</p> <p>Bulletins hydrologiques des ABH.</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH</p>	<p>La coordination avec les autres projets d'appui aux ABH permettent d'arriver à un système unique pour la gestion des données</p> <p>Le DE et les ABH s'impliquent activement dans la conceptualisation de la BDI</p> <p>Les ministères concernés et les agences et offices sous leur tutelle s'engagent pour un partage des données</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R 4	Les ABH sont à même de mieux gérer le Domaine Public Hydraulique	<p>Nombre de km déposés en projets d'arrêté ministériel de délimitation des berges.</p> <p>Taux des utilisateurs autorisés au niveau du DPH.</p> <p>Taux de recouvrement des redevances</p> <p>Nombre d'activités de communication réalisées sur la gestion du DPH.</p>	<p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH Division de Gestion du Domaine Public Hydraulique des ABH.</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH. Inventaire des redevables des ABH. Division de Gestion du Domaine Public Hydraulique des ABH.</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH.</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH. Service de Communication et de Coopération des ABH.</p>	<p>Le cadre réglementaire est complété</p> <p>Les ABH continuent à investir dans les études de délimitation du DPH</p> <p>Les ministères concernés soutiennent les demandes de délimitation</p>

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
R 5	La préservation de la qualité des ressources en eau est prise en compte dans les actions des ABH	<p>Contribution à la modernisation du réseau de mesure qualité des ABH.</p> <p>Publication du bulletin de qualité des ressources en eau</p> <p>Nombre d'activités de communication réalisées envers les pollueurs.</p> <p>Taux des subventions d'aide à la dépollution versée.</p>	<p>Rapports pour le Conseil d'Administration des ABH. Division de Gestion Durable des Ressources en Eau des ABH.</p> <p>Direction du projet A3ABH</p> <p>Bulletins et annuaires de qualité des RE des ABH.</p> <p>Cahiers des charges des nouveaux équipements installés par le projet A3ABH</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH. Bulletins de qualité des ressources en eau des ABH.</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH. Service de Communication et de Coopération des ABH.</p> <p>Rapport pour le Conseil d'Administration des ABH. Division de Gestion du Domaine Public Hydraulique des ABH.</p> <p>Division de Gestion Durable des Ressources en Eau des ABH.</p>	<p>Le cadre réglementaire est complété</p> <p>Le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, soutient les mécanismes de dépollution</p>

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Disponible au premier trimestre 2015
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	Disponible au premier trimestre 2015
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	07/2016
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	01/2018/ (estimation)
Missions de backstopping depuis le 01/01/2014	Février 2014 Olivier Stoupy Juin 2015 Yves Dervaux et Marie-Christine Boeve

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1204211											
Project Title : Appui institutionnel aux agences de bassins hydrauliques											
Budget Version : D02 Year to month : 31/12/2017											
Currency : EUR											
YIM : Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing											
2017											
Status	Fin Mode	Amount	2016	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec
Les ABH de Sous Massa											
		3.875.500,00	998.642,74	415.407,31	164.282,62	64.749,30	248.352,36	892.771,60	1.891.414,34	1.984.085,66	49%
01 Résultat 1: La présence des											
		671.000,00	217.905,74		15.024,25	33.786,97	81.329,74	130.120,96	348.026,70	322.973,30	52%
01	Rendre plus opérationnelles	COGEST	120.000,00	0,00		25.318,74	43.219,88	68.538,62	68.538,62	51.461,38	57%
02	Rendre plus opérationnelles	COGEST	78.500,00	54.939,42			13.547,00	13.547,00	68.486,42	10.013,58	87%
03	Rendre plus opérationnelles	COGEST	39.250,00	22.937,61					22.937,61	16.312,39	58%
04	Rendre plus opérationnelles	COGEST	39.250,00	19.184,65					19.184,65	20.065,35	49%
05	Doter les délégations de	REGIE	88.000,00	112.110,85					112.110,85	-24.110,85	127%
06	Appuyer la clarification des	COGEST	60.000,00	0,00					0,00	60.000,00	0%
07	Concevoir et appuyer la	COGEST	27.000,00	0,00	7.304,49		14.004,89	21.309,38	21.309,38	5.690,62	79%
08	Concevoir et appuyer la	COGEST	27.000,00	0,00					0,00	27.000,00	0%
09	Concevoir et appuyer la	COGEST	27.000,00	8.733,21	7.719,76			7.719,76	16.452,97	10.547,03	61%
10	Soutenir les plateformes de	COGEST	55.000,00	0,00			10.557,97	10.557,97	10.557,97	44.442,03	19%
11	Soutenir les plateformes de	COGEST	55.000,00	0,00		8.448,23		8.448,23	8.448,23	46.551,77	15%
12	Soutenir les plateformes de	COGEST	55.000,00	0,00					0,00	55.000,00	0%
02 Résultat 2: Les											
		779.000,00	52.399,54	52.689,64	74.599,11		103.874,20	231.162,96	283.562,50	495.437,50	36%
01	Concevoir et mettre en	COGEST	0,00	0,00					0,00	0,00	7%
02	Développer les outils et	COGEST	208.000,00	17.778,12	21.071,48	18.241,94		39.313,42	57.091,54	150.908,46	27%
03	Etude et fourniture pour un	COGEST	144.000,00	0,00		28.505,72	46.371,33	74.877,05	74.877,05	69.122,95	52%
	REGIE	1.957.600,00	1.101.403,60	71.258,67	53.051,26	35.948,95	142.171,29	302.430,16	1.403.833,76	553.766,24	72,00
	COGEST	3.542.400,00	870.193,33	403.941,38	148.637,78	64.749,30	205.662,31	822.090,77	1.692.284,10	1.850.115,90	48,00
	TOTAL	5.500.000,00	1.971.596,93	474.300,05	201.689,04	100.698,25	347.833,60	1.124.520,93	3.096.117,86	2.403.882,14	56,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1204211

Project Title : **Appui institutionnel aux agences de bassins hydrauliques**
 Budget Version : **D02** Year to month : 31/12/2017
 Currency : **EUR**
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
			2016	Q1	Q2	Q3					Q4
04 Travail d'archivage ABH	COGEST	10.000,00	0,00					0,00	10.000,00	0%	
05 Travail d'archivage ABH	COGEST	10.000,00	0,00					0,00	10.000,00	0%	
06 Travail d'archivage ABH	COGEST	10.000,00	0,00					0,00	10.000,00	0%	
07 Elaborer un manuel intégré	COGEST	52.000,00	0,00			14.812,82	14.812,82	14.812,82	37.187,18	28%	
08 Appuyer la stratégie de	COGEST	24.000,00	12.197,78					12.197,78	11.802,22	51%	
09 Appuyer la stratégie de	COGEST	24.000,00	6.085,08		12.226,61		12.226,61	18.311,69	5.688,31	76%	
10 Appuyer la stratégie de	COGEST	24.000,00	0,00	19.252,23			19.252,23	19.252,23	4.747,77	80%	
11 Concevoir et mettre en	REGIE	273.000,00	16.338,56	12.365,93	15.624,84		42.690,05	70.680,83	87.019,39	185.980,61	32%
03 Résultat 3: Les ABH		1.468.000,00	593.792,45	331.872,15	66.128,10	19.947,25	3.444,08	424.391,58	1.018.184,03	449.815,97	69%
01 Optimiser le réseau de	COGEST	328.000,00	0,00	257.317,71	43.126,44			300.444,15	300.444,15	27.555,85	92%
02 Optimiser le réseau de	COGEST	418.000,00	361.558,37		21.217,97	19.947,25		41.165,22	402.723,59	15.276,41	96%
03 Optimiser le réseau de	COGEST	297.000,00	167.380,35	29.496,73	4.783,69			34.280,42	201.660,77	95.339,23	68%
04 Actualiser la Base de	COGEST	177.000,00	0,00					0,00	177.000,00	0%	
05 Encourager le partage et la	COGEST	68.000,00	0,00					0,00	68.000,00	0%	
06 Optimiser les mécanismes	COGEST	100.000,00	45.928,32	21.955,02			3.444,08	25.399,10	71.327,42	28.672,58	71%
07 Optimiser les mécanismes	COGEST	10.000,00	18.925,41						18.925,41	-8.925,41	189%
08 Optimiser les mécanismes	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
09 Etudes sur les ressources	COGEST	70.000,00	0,00	23.102,69				23.102,69	23.102,69	46.897,31	33%
REGIE		1.957.600,00	1.101.403,60	71.258,67	53.051,26	35.948,95	142.171,29	302.430,16	1.403.833,76	553.766,24	72,00
COGEST		3.542.400,00	870.193,33	403.041,38	148.637,78	64.749,30	205.662,31	822.090,77	1.692.284,10	1.850.115,90	48,00
TOTAL		5.500.000,00	1.971.596,93	474.300,05	201.689,04	100.698,25	347.833,60	1.124.520,93	3.096.117,86	2.403.882,14	56,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1204211 Printed on 6/02/2018

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1204211

Project Title : **Appui institutionnel aux agences de bassins hydrauliques**
 Budget Version : **D02** Year to month : 31/12/2017
 Currency : **EUR**
 YIM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
			2016	Q1	Q2	Q3					Q4
04 Résultat 4: Les ABH sont à		378.500,00	33.705,63	16.462,05		4.458,09	21.972,98	42.893,12	76.598,75	301.901,25	20%
01 Appuyer les mécanismes	COGEST	55.000,00	15.048,01	16.462,05			14.184,40	30.646,45	45.694,46	9.305,54	83%
02 Aide pour études de	COGEST	62.500,00	11.895,85			4.458,09	7.788,58	12.246,67	24.142,52	38.357,48	39%
03 Aide pour études de	COGEST	62.500,00	6.761,77						6.761,77	55.738,23	11%
04 Aide pour études de	COGEST	62.500,00	0,00						0,00	62.500,00	0%
05 Automatiser les procédures	COGEST	46.000,00	0,00						0,00	46.000,00	0%
06 Mener des campagnes de	COGEST	30.000,00	0,00						0,00	30.000,00	0%
07 Mener des campagnes de	COGEST	30.000,00	0,00						0,00	30.000,00	0%
08 Mener des campagnes de	COGEST	30.000,00	0,00						0,00	30.000,00	0%
05 Résultat 5: La préservation		579.000,00	100.839,38	14.383,47	5.511,16	6.576,99	37.731,36	64.202,98	165.042,36	413.957,64	29%
01 Intégrer la dimension	COGEST	30.000,00	17.490,93	12.933,97				12.933,97	30.424,90	-424,90	101%
02 Intégrer la dimension	COGEST	45.000,00	33.168,75			2.393,85		2.393,85	35.562,60	9.437,40	79%
03 Intégrer la dimension	COGEST	90.000,00	0,00						0,00	90.000,00	0%
04 Mener des campagnes de	COGEST	30.000,00	0,00						0,00	30.000,00	0%
05 Mener des campagnes de	COGEST	30.000,00	5.624,00		5.511,16			5.511,16	11.135,16	18.864,84	37%
06 Mener des campagnes de	COGEST	30.000,00	0,00						0,00	30.000,00	0%
07 Mettre en oeuvre un	COGEST	92.000,00	28.470,63				29.980,66	29.980,66	58.451,29	33.548,71	64%
08 Faciliter la réalisation	COGEST	57.000,00	0,00				5.356,85	5.356,85	5.356,85	51.643,15	9%
REGIE		1.957.600,00	1.101.403,60	71.258,67	53.051,26	35.948,95	142.171,29	302.430,16	1.403.833,76	553.766,24	72,00
COGEST		3.542.400,00	870.193,33	403.041,38	148.637,78	64.749,30	205.662,31	822.090,77	1.692.284,10	1.850.115,90	48,00
TOTAL		5.500.000,00	1.971.596,93	474.300,05	201.689,04	100.698,25	347.833,60	1.124.520,93	3.096.117,86	2.403.882,14	56,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1204211 Printed on 6/02/2018

page: 3

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1204211

Project Title : **Appui institutionnel aux agences de bassins hydrauliques**
 Budget Version : **D02** Year to month : 31/12/2017
 Currency : **EUR**
 YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec		
			2016	Q1	Q2	Q3					Q4	
09	Faciliter la réalisation	COGEST	57.000,00	0,00				0,00	57.000,00	0%		
10	Faciliter la réalisation	COGEST	118.000,00	16.085,07	1.449,50		6.576,99	8.026,49	24.111,56	20%		
RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX)			46.900,00	0,00				0,00	46.900,00	0%		
01	Réserve budgétaire	COGEST	46.900,00	0,00				0,00	46.900,00	0%		
01	Réserve budgétaire	COGEST	27.900,00	0,00				0,00	27.900,00	0%		
02	Réserve budgétaire REGIE	REGIE	19.000,00	0,00				0,00	19.000,00	0%		
MOYENS GÉNÉRAUX			1.577.600,00	972.954,19	58.892,73	37.426,42	35.948,95	99.481,23	231.749,33	1.204.703,52	372.896,48	76%
01	Frais de personnel	REGIE	957.200,00	669.907,44	46.270,02	31.075,15	31.152,53	74.048,82	182.547,52	852.454,96	104.745,04	89%
01	Co-responsable (ATI)	REGIE	540.000,00	406.342,68	13.667,51	2.821,71	2.626,55	25.967,96	45.083,73	451.426,41	88.573,59	84%
02	Co-responsable (ATN)	REGIE	108.000,00	92,47	8.658,98	7.160,54	7.049,64	15.678,85	38.548,02	38.640,49	69.359,51	36%
03	Responsable Administratif	REGIE	96.000,00	97.385,41	9.642,50	8.239,41	8.365,75	12.784,30	39.031,96	136.417,37	-40.417,37	142%
04	Assistant (e) administratif et	REGIE	59.400,00	45.106,68	4.227,08	3.956,88	4.173,12	5.538,30	17.895,37	63.002,05	-3.602,05	106%
05	Autres frais de personnel	REGIE	153.800,00	120.980,20	10.073,95	8.896,61	8.937,46	14.080,41	41.988,44	162.968,64	-9.168,64	106%
02	Investissements	REGIE	67.600,00	57.172,45			471,93		471,93	57.644,38	9.955,62	85%
01	Véhicules	REGIE	32.140,00	31.811,64						31.811,64	328,36	99%
02	Equipelement bureau	REGIE	21.360,00	9.482,60						9.482,60	11.877,40	44%
03	Equipelement IT	REGIE	6.100,00	15.878,01			471,93		471,93	16.349,94	-10.249,94	268%
04	Aménagements du bureau	REGIE	8.000,00	0,00						0,00	8.000,00	0%
REGIE			1.957.600,00	1.101.403,60	71.258,67	53.051,26	35.948,95	142.171,29	302.430,16	1.403.833,76	553.766,24	72,00
COGEST			3.542.400,00	876.193,33	403.841,38	148.637,78	64.749,30	205.662,31	822.890,77	1.692.284,10	1.850.115,90	48,00
TOTAL			5.500.000,00	1.971.596,93	474.300,05	201.689,04	100.698,25	347.833,60	1.124.520,93	3.096.117,86	2.403.882,14	56,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1204211 Printed on 6/02/2018

page: 4

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1204211

Project Title : **Appui institutionnel aux agences de bassins hydrauliques**
 Budget Version : **D02** Year to month : 31/12/2017
 Currency : **EUR**
 YTM : **Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing**

Status	Fin Mode	Amount	2017				Total	Total Exp.	Balance	% Exec		
			2016	Q1	Q2	Q3					Q4	
03	Frais de fonctionnement	REGIE	317.800,00	105.103,18	12.622,71	3.991,81	4.324,49	25.257,29	46.196,09	151.299,27	166.500,73	48%
01	Loyer du bureau	REGIE	0,00	0,00						0,00	0,00	7%
02	Services et frais de	REGIE	0,00	7.617,10	122,20	197,82	501,80	1.153,16	1.974,79	9.591,89	-9.591,89	7%
03	Frais de fonctionnement	REGIE	72.000,00	6.777,49	979,97	180,77	36,80	309,11	1.506,65	8.284,14	63.715,86	12%
04	Télécommunications,	REGIE	33.000,00	8.207,57	612,37	198,64	1.027,83	415,32	2.254,16	10.461,73	22.538,27	32%
05	Fournitures de bureau	REGIE	12.000,00	12.285,64	3.455,33	244,23	697,86	57,76	4.455,17	16.740,81	-4.740,81	140%
06	Déplacements et frais de	REGIE	192.800,00	66.143,97	7.390,91	3.154,78	2.036,27	23.277,44	35.859,40	102.003,37	90.796,63	53%
07	Frais financiers	REGIE	3.000,00	590,74	61,93	15,57	23,93	44,50	145,92	736,66	2.263,34	25%
08	Formation de l'équipe	REGIE	5.000,00	3.480,67						3.480,67	1.519,33	70%
04	Audit et Suivi et Evaluation	REGIE	235.000,00	139.143,28		2.359,66		174,13	2.533,79	141.677,07	93.322,93	60%
01	Elaboration d'une baseline	REGIE	40.000,00	59.216,53						59.216,53	-19.216,53	148%
02	Evaluations	REGIE	60.000,00	27.982,80						27.982,80	32.017,20	47%
03	Audit	REGIE	30.000,00	0,00						0,00	30.000,00	0%
04	Organisation COPiLet CTS	REGIE	7.500,00	6.795,97				174,13	174,13	6.970,10	529,90	93%
05	Consultance externe	REGIE	25.000,00	2.232,18		2.359,66			2.359,66	4.591,84	20.408,16	18%
06	Consultance externe	REGIE	50.000,00	38.652,29						38.652,29	11.347,71	77%
07	Backstopping CTB (siège et	REGIE	22.500,00	4.263,51						4.263,51	18.236,49	19%
99	Conversion rate adjustment	REGIE	0,00	1.627,84						1.627,84	-1.627,84	7%
REGIE			1.957.600,00	1.101.403,60	71.258,67	53.051,26	35.948,95	142.171,29	302.430,16	1.403.833,76	553.766,24	72,00
COGEST			3.542.400,00	876.193,33	403.841,38	148.637,78	64.749,30	205.662,31	822.890,77	1.692.284,10	1.850.115,90	48,00
TOTAL			5.500.000,00	1.971.596,93	474.300,05	201.689,04	100.698,25	347.833,60	1.124.520,93	3.096.117,86	2.403.882,14	56,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1204211 Printed on 6/02/2018

page: 5

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR1204211																																																					
Project Title : Appui institutionnel aux agences de bassins hydrauliques																																																					
Budget Version : D02 Year to month : 31/12/2017																																																					
Currency : EUR																																																					
YtM : Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing																																																					
2017																																																					
Status	Fin Mode	Amount	2016	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec.																																										
98 Conversion rate adjustment	REGIE	0,00	1.627,84						1.627,84	-1.627,84	7%																																										
99 Conversion rate adjustment	COGEST	0,00	0,00						0,00	0,00	7%																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>REGIE</th> <th>COGEST</th> <th>TOTAL</th> <th>1.957.600,00</th> <th>1.101.403,60</th> <th>71.258,67</th> <th>53.051,26</th> <th>35.948,95</th> <th>142.171,29</th> <th>302.430,16</th> <th>1.403.833,76</th> <th>553.766,24</th> <th>72,00</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>3.542.400,00</td> <td>870.193,33</td> <td>403.041,38</td> <td>148.637,78</td> <td>64.749,30</td> <td>205.662,31</td> <td>822.090,77</td> <td>1.692.284,10</td> <td>1.850.115,90</td> <td>48,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>5.500.000,00</td> <td>1.971.596,93</td> <td>474.300,05</td> <td>201.689,04</td> <td>100.698,25</td> <td>347.833,60</td> <td>1.124.520,93</td> <td>3.096.117,86</td> <td>2.403.882,14</td> <td>56,00</td> </tr> </tbody> </table>													REGIE	COGEST	TOTAL	1.957.600,00	1.101.403,60	71.258,67	53.051,26	35.948,95	142.171,29	302.430,16	1.403.833,76	553.766,24	72,00					3.542.400,00	870.193,33	403.041,38	148.637,78	64.749,30	205.662,31	822.090,77	1.692.284,10	1.850.115,90	48,00					5.500.000,00	1.971.596,93	474.300,05	201.689,04	100.698,25	347.833,60	1.124.520,93	3.096.117,86	2.403.882,14	56,00
	REGIE	COGEST	TOTAL	1.957.600,00	1.101.403,60	71.258,67	53.051,26	35.948,95	142.171,29	302.430,16	1.403.833,76	553.766,24	72,00																																								
				3.542.400,00	870.193,33	403.041,38	148.637,78	64.749,30	205.662,31	822.090,77	1.692.284,10	1.850.115,90	48,00																																								
				5.500.000,00	1.971.596,93	474.300,05	201.689,04	100.698,25	347.833,60	1.124.520,93	3.096.117,86	2.403.882,14	56,00																																								

4.6 Ressources en termes de communication

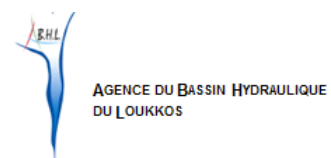
Pas de commentaires



Royaume Du Maroc
Secrétariat d'Etat auprès du Ministre
de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
Chargé de l'Eau



المملكة المغربية
كتابة الدولة لدى وزير
التجهيز والنقل واللوجستيك والماء
المكلفة بالماء



AGENCE DU BASSIN
HYDRAULIQUE
DE SOUSS MASSA ET DRAA



وكالة الحوض المائي لملوية
Agence du Bassin Hydraulique
de la Moulouya